Encore un détachement anglais capturé

Londres, 15 mai. — Lord Roberts télégraphie de Kronstadt :

Les pertes subies par la cavalerie le 10 Mai ont été plus nombreuses que je ne l'ai annoncé, mais je n'ai pas encore pu en obtenir le nombre exact.

Il semblerait qu'un détachement de cavalerie qui se dirigeait hier sur Kraal sur lequel flottait le drapeau blanc, aurait, été soudainement attaqué par un grand nombre de Boers.

Deux officiers ont été capturés, et 21 hommes sont portés comme manquants, mais il est possible que les hommes rejoignent la colonne, car le 10 mai, la cavalerie a parcouru une distance considérable.

Justice Militaire

Nantes, 15 mai. — Le conseil de guerre jugeait aujourd'hui le sergent-major Benedetti surveillant-chef de la prison militaire, inculpé d'avoir jeté une cruche à la tête d'un détenu nommé Le Bellec.

Après une courte délibération, le conseil de guerre a acquitté à l'unanimité Benedetti.

S'il s'était agi d'un soldat ayant jeté ses boutons de culotte à la tête d'un galonné, le Conseil de guerre ne se serait pas montré si indulgent et aurait sans doute condamné à mort le pauvre pioupiou.

Les pensions ouvrières en Belgique

Bruxelles, 15 mai. — A propos de la fameuse loi concernant les pensions ouvrières, que le gouvernement a fait voter au pas de charge et l'allocation de 65 francs par an (soit 18 centimes par jour), pour les ouvriers âgés de 65 ans, un docteur de nos amis a cru intéressant de consulter l'annuaire de statistique officielle de la Belgique :

Année 1894. Population : 6,261,597 habitants
Décès : 112,491.

Sur la population totale de 6,261,597 habitants en 1894, il y a de 40 à 59 ans, 1,119,125 vivants, dont 1,108 décès pendant l'année.

Mais à 60 ans, il n'y a plus que 604,976 vivants, dont 40,069 décès (soit 6,22 p. c.) pendant l'année 1894.

Ces chiffres ne prouvent-ils pas, nous écrit le docteur, l'absurdité de la pension des ouvriers à l'âge de 65 ans, même à 60 ans !

L'ouvrier industriel, à son avis, doit être pensionné au plus tard à 55 ans, à raison d'un franc par jour au minimum.

A 60 ans, il y a plus de 1/3 de la mortalité totale ;

Quelle comédie de pensions sur des moribonds !

INFAMIES PATRONALES
Aux usines du Creusot

Le Creusot, 15 mai. — A la suite de la réunion extraordinaire du syndicat, l'assemblée a voté l'envoie d'une lettre à M. Schneider, lui rappelant que la grève a pris fin à la suite de la promesse faite au syndicat des ouvriers métallurgistes qu'aucune représaille ne serait exercée envers le personnel syndiqué, et constatant que cette promesse n'a pas été tenue.

Plus de cent travailleurs ont été successivement renvoyés sous les prétextes les plus futiles et tous se trouvent parmi les membres du syndicat.

Le syndicat a patienté ; mais depuis les élections municipales la situation est devenue intolérable. Il en résulte parmi les travailleurs de l'usine un état de surexcitation qui crée une situation grave dont les auteurs de la lettre rendent la direction responsable à juste titre.

On sait qu'aux élections municipales, le potentat Schneider et sa séquelle n'ont été réélus qu'à une assez faible majorité, contre la liste socialiste.

Le capitaliste Schneider se venge sur ses ouvriers, il fait des coupes sombres, espérant sans doute, par ces ignobles procédés, arrêter le flot montant du socialisme.

Tous ses manœuvres criminelles seront inutiles contre la poussée socialiste et n'auront d'autres chefs que de le vouer au mépris public et à la réprobation générale.

Faits Divers

HORS RÉGION

Arrestation d'un apprenti moine

Paris, 15 mai. — Il y a deux mois arrivait à Paris un jeune homme de dix-sept ans, Albert Letellier, novice dans une congrégation religieuse d'Issoudun.

L'apprenti moine était rempli du pieux désir de connaître les arcanes de la vie parisienne, mais sa maigre bourse ne lui permettant pas des dépenses exagérées, il dut d'abord se borner à des amours faciles.

Mis en goût, il chercha à se procurer les fonds nécessaires pour mener la grande vie.

Dans ce but, il se mit dans les bonnes grâces du curé de l'église Saint-Gervais. Utilisant les principes jésuitiques reçus dans son monastère, il feignit une dévotion outrée et finit par devenir l'ami du curé qui lui confia sa caisse, but des convoitises du jeune moine paillard.

Comme bien on pense l'argent était entre bonnes mains. Bientôt les deniers sortirent aux imbéciles, habitués fournisseurs des troncs, prirent le chemin des cabarets de nuit ou des alcôves plus cotées.

Tout alla bien d'abord, mais ces jours derniers le vicaire de Saint-Gervais s'aperçut que les dépenses devenaient exagérées.

Une surveillance fut organisée, qui amena la découverte des vols commis et, furieux d'avoir été filouté, le curé est allé trouver hier le chef de la Sûreté qui a logé au Dépôt de la préfecture de police le futur Irocard.

Ce gaillard nous semble mûr pour entrer chez les Assomptionnistes.

UNE USINE INCENDIÉE

St-Etienne, 15 mai. — Le tissage mécanique de MM. Gouttenoire et Curieux, à Ecoron, près de Saint-Symphorien-de-Lay, a été détruite l'avant dernière nuit par un incendie.

Malgré les prompts secours apportés par les habitants d'Ecoron, de Lay, de St-Symphorien de Lay et de Régny-Grand, un grand nombre des métiers et dévidoirs ont été la proie des flammes.

Les causes du sinistre sont inconnues.

Les dégâts dépassent 300.000 francs.

Ce sinistre entraînera un chômage de trois mois à 300 ouvriers environ.

AUDACIEUSE ÉVASION

Toulon, 15 mai. — Le 20 avril dernier était arrêté à Toulon, au sortir de son hôtel, et accompagné de sa maîtresse, le nommé Louis Cotti. Un mandat d'arrêt, daté du 28 janvier 1898, existait contre lui et émanait de M. le juge d'instruction d'Alger.

Cet individu, habile et audacieux, était recherché depuis longtemps et son arrestation constituait une importante capture, car on était convaincu qu'il était le chef d'une bande de malfaiteurs opérant sur une vaste échelle et rayonnant sur une grande étendue de territoire.

Dans une perquisition qui fut faite à son domicile, à la Blancarde, près Marseille, boulevard du Chemin-de-Fer, au rez-de-chaussée, où il avait un appartement de 700 francs la police découvrit une quantité de bijoux, des lingots d'or et enfin des valeurs, le tout évalué à cent mille francs.

Cotti était à la maison d'arrêt de Toulon, et il semblait qu'une surveillance particulière dût être exercée sur lui. Il faut croire qu'il n'en était rien, car hier, vers midi, cet individu a réussi à s'évader de la prison.

Le moyen employé est des plus audacieux. Il avait fixé solidement, avec une corde très serrée, au bout d'un manche à balai, un morceau de fer recourbé. Avec ce crochet, il s'est hissé d'une fenêtre à l'autre, à l'intérieur de la cour, puis sur la toiture.

De là il est passé sur la maison contiguë et, par une lucarne, a sauté sur le palier du plus haut étage. Des cinquante quatre à quatre l'escalier, il a été d'un bond dans la rue de l'Oratoire et on ne l'a plus revu, bien qu'on ait mit toute la police sur pied.

UN CANARD CLÉRICAL

Paris, 15 mai. — Plusieurs journaux racontent ce matin qu'une explosion s'est produite avenue des Champs-Elysées. Les cléricaux vont même jusqu'à déclarer qu'on se trouve en présence d'un attentat anarchiste.

M. Pret at, commissaire de police des Champs-Elysées, chez qui nous nous sommes rendus, nous fait à ce sujet la déclaration suivante :

« Hier soir, à huit heures quarante-cinq, au moment où une voiture dans laquelle se trouvait M. Chapin, rentier, avenue Kléber, passait à l'angle de la rue Pierre-Charron, en face du n° 55 de l'avenue des Champs-Elysées, une forte détonation retentit. Le premier moment d'émotion passé, on constata que le vernis d'un des panneaux de la voiture avait été légèrement cramé.

« Sur le sol on ramassa une petite boîte émaillée un peu bossuée, mais on ne trouva ni clous ni balles.

« M. Ponpinet, cocher, qui arrivait quelques mètres en arrière, déclara avoir vu l'engin attaché à la voiture de M. Chapin ; mais il résulte de notre enquête que la boîte se trouvait sur la chaussée et qu'elle a été simplement écrasée.

Nous sommes en présence, déclare en terminant le magistrat, d'un attentat fumiste, similaire à ceux qui se produisirent récemment aux environs des Halles. Peut-être aussi, est-ce un simple accident, car il est possible que cette boîte renfermant une matière explosive ait été perdue par un passant ou soit tombée d'une voiture.

Comme on le voit, l'incident n'a nullement l'importance qu'on lui avait attribuée et ce prétendu attentat n'est, en somme, qu'un vulgaire canard échappé d'une basse-cour cléricale.

INCENDIE A L'EXPOSITION

Paris, 15 mai. — Un incendie s'est déclaré à midi, au Château d'Eau du Champ de Mars. L'émoi a été grand parmi les visiteurs, et surtout parmi les nombreux exposants qui achèvent leurs installations dans l'ancienne galerie des Machines.

Le Château d'Eau est adossé aux vastes constructions du palais de l'Electricité et fait face à la tour Eiffel. C'est là que fonctionnent les fontaines lumineuses et les projections lumineuses des grandes fêtes de nuit au Champ de Mars.

On termine en ce moment la pose des appareils électriques destinés à ce Château d'Eau, et qui sont réunis dans une salle basse, au-dessous des vasques ou retombe l'eau des fontaines, et à laquelle on accède de l'intérieur du monument par le palais de l'Electricité.

Ceci explique comment la fumée, s'échappant du Château d'Eau a envahi aussitôt la galerie de ce palais, ou elle a causé une grande émotion dans les sections qui s'y organisent.

A onze heures et demie, les ouvriers de la maison Vidoveily, interrompirent leur travail d'installation des appareils électriques et allèrent déjeuner. Vingt minutes plus tard un gardien du chantier, M. Ménin, sentit une odeur de brûlé et s'avança vers la salle ou sont placés les tableaux électriques réunissant les 2,400 fils du Château d'Eau.

Il vit que l'un des tableaux était en flammes, et déjà la fumée obscurcissait cette salle. Il retourna rapidement en arrière, criant : « Au feu ! » Des gardiens des sections voisines accoururent.

Dix minutes plus tard les pompiers étaient arrivés, une première lance fonctionnait et inondait d'eau les sous-sols du Château-d'Eau.

Cependant une fumée noire assez intense s'échappait par les bouches béant en du rez-de-chaussée de ce monument et en noircissait un peu les pierres frais.

De toutes parts la foule accourait. Elle formait bientôt une haie épaisse de curieux tout autour du vaste bassin.

L'état-major et M. Lépine, préfet de police arrivaient, mais tout danger avait disparu. M. Picard, le général La sion, M. Bouvard, furent là les premiers. Millerand, ministre du commerce, arrivait à midi et demi.

Trois personnes asphyxiées

Trois commencements d'asphyxie ont été provoqués par cet incendie. Grâce au dévouement des ouvriers électriciens, on n'a aucun accident grave à déplorer.

— Aussitôt que nous entendîmes crier « au feu ! » nous dit M. Gaston Vasseur, ouvrier électricien, nous pensâmes qu'au delà de cette salle ou le feu venait de prendre tout au fond du Château-d'eau, devaient se trouver, dans une seconde salle basse, deux ou trois ouvriers qui déjeunaient là chaque jour.

Cet incendie peut être attribué à deux causes : les uns affirment qu'un court-circuit s'est produit près du tableau principal d'électricité, mettant le feu au caoutchouc qui entoure les câbles ; les autres prétendent que le courant ne fonctionnait pas, la pose des câbles n'étant pas encore terminée et que les ouvriers qui achevaient l'installation ont du oublier soit un réchaud, soit une bougie trop près des fils.

Nous courûmes aux puits d'air qui ouvrent sur le Château d'Eau, brisant les vitres, et descendîmes avec de hautes échelles. Nous trouvâmes nos trois camarades à demi-asphyxiés par la fumée. L'un d'eux, déjà âgé, était renversé contre les bobines, incapable d'un mouvement. Nous pûmes, à grand peine, hisser les trois malheureux par l'échelle. Ils ont été transportés dans une pharmacie où ils se sont remis presque aussitôt. »

Les causes de l'incendie

M. Cornette, commissaire de police, a commencé aussitôt l'enquête sur les causes de l'incendie. Il a entendu M. Eugène Ménin, qui donna l'alarme le premier ; M. Fissier, gardien de la classe 28 ; Jeanniot, chef de chantier de la maison Vidoveily, et Backmann, ingénieur.

L'affluence des curieux a été grande, mais des barrages d'agents et de gardes municipaux maintenaient assez loin les spectateurs. On commencera, dès ce soir, la réparation de la partie du Château d'Eau détériorée par la fumée et par l'eau des pompes.

Les amours d'un chiffonnier

Meaux, 15 mai. — Depuis deux mois, un chiffonnier, nommé Benjamin Ancellin, âgé de 41 ans, habitait avec une fille Anna Jogorel, âgée de 21 ans, une mansarde située au deuxième étage de la maison portant le numéro 25 de la rue Saint-Nicolas.

Cette liaison n'était pas heureuse. Doux et laborieux, Ancelin subissait les caprices de sa maîtresse qu'il avait recueillie alors que, venant de Paris en compagnie d'un individu qui n'avait pas tardé à l'abandonner, elle se trouvait dans le dénuement le plus complet.

Etant allé peu après le déjeuner dans une buvette, Ancelin y trouva la fille Jagorel attablée avec un sieur Guenet et sa sœur ; le trio avait déjà consommé plusieurs litres de bière. Sans mot dire, Ancelin absorba une absinthe et se retira suivi de sa maîtresse, à qui il fit de vives remontrances.

En arrivant dans la mansarde, dont la fille Jagorel avait fermé la porte à clef, il se passa une scène des plus violentes au cours de laquelle la jeune fille s'empara d'un couteau de table, long de 25 centimètres, et en porta plusieurs coups à Ancellin, qui tomba inanimé sur le lit.

La fille Jagorel a été arrêtée.

Quant au blessé, qui avait repris ses sens, il a été transporté d'urgence à l'hôpital. Son état est grave. Il porte à la tempe une plaie très profonde et il a reçu à la tête plusieurs coups de couteau, dont il n'a pas été possible, tout d'abord, d'établir la gravité en raison du sang coagulé qui bouchait l'ouverture des plaies.

La fille Jagorel est originaire de Rennes, où son père est négociant.

Interrogée sur cette tentative de meurtre, elle a déclaré qu'elle regrettait de ne pas avoir tué Ancellin.

DRAME PASSIONNEL

Paris, 15 mai. — Vendredi dernier un passant entendait dans un bois longeant la route de Creil, à Verneuil, des gémissements.

Il découvrit, dans ce bois, une jeune fille blessée d'une balle, derrière l'oreille.

Il prévint des cultivateurs qui transportèrent la blessée à l'hôpital.

Quant elle put parler, elle déclara se nommer Blanche Liesquin, être âgée de dix-neuf ans, exercer le métier de couturière et habiter chez sa mère une localité voisine, Mouti-La-Ville.

Elle raconta que son cousin Paul-Henri Ballereau, avec lequel elle avait été élevée, la recherchait en mariage depuis fort longtemps, que comme celui-ci devait prochainement partir pour faire son service militaire — il n'a que vingt ans — elle n'avait jamais voulu prendre l'engagement formel de l'épouser.

Ballereau, qui habite à Creil, rue de la République, est ouvrier électricien.

Il aimait à la folie sa cousine et craignant que celle-ci fût infidèle, pendant son absence, il voulut obtenir d'elle une promesse formelle.

Il l'emmena donc se promener aux environs de Creil, la supplia de le choisir comme époux et sur son refus de s'engager à attendre qu'il eût fini son service militaire, il tira un coup de revolver sur Blanche.

Ballereau prit ensuite la fuite.

Hier matin, il venait à Paris se constituer prisonnier au service de la Sûreté.

Tout en larmes, il a déclaré à M. Cochefert regretter le crime qu'il avait commis.

On l'a envoyé au Dépôt, en attendant que le Parquet de Creil, prévenu par dépêche, ait demandé son transfert.

EXPLOSION DE GRISOU
Six victimes

Charleroi, 15 mai. — Un coup de grisou a été lâché la nuit dernière au puits Saint-Ilies, appartenant à la compagnie des Houillères Unies de Gilly. Six ouvriers ont été brûlés dont plusieurs très grièvement.

TERRIBLE DRAME
Suicide d'une mère et de ses enfants

Paris, 15 Mai. — Cet après midi une ouvrière, Mme Bollard, demeurant rue des Courtes-Saint-Gervais, a tenté de se suicider à l'aide d'un réchaud au charbon de bois avec son enfant, un petit garçon âgé de quatre ans.

Secourue par des voisins, la mère a été transportée à l'hôpital Andral dans un état désespéré.

Le petit garçon était mort quand les secours sont arrivés.

On suppose que Mme Bollard a été poussée au suicide par le chagrin qu'elle avait conçu de l'abandon de son mari.

DANS LA RÉGION

Les citoyens Millerand et Baudin
A DUNKERQUE

M. Baudin, ministre des travaux publics, et Millerand, ministre du commerce, se rendront à Dunkerque, l'indi prochain, 21 mai, afin de se rendre compte de l'importance des travaux qui vont être entrepris d'accord avec la Chambre de commerce et la municipalité dans l'ouest de Dunkerque.

UN HOMME BROYÉ PAR UN TRAIN
entre Hesdigneul et Neufchâtel

On a découvert dimanche, sur la voie ferrée, entre Hesdigneul et Neufchâtel, le cadavre d'un homme qui avait la tête fracassée.

Un portefeuille, contenant des papiers trouvés sur le cadavre, a permis d'établir l'identité du malheureux qui est M. Pierre Mulard, fils de M. Mulard, armateur, ancien président du tribunal de commerce de Calais.

M. Mulard père avait, en effet, reçu une dépêche de son fils l'annonçant son arrivée à Calais vendredi, par le train de 7 h. du soir, et, depuis la réception du télégramme, il était sans nouvelle du voyageur.

Le cadavre de M. Mulard fils n'est pas encore rentré à Calais, car l'enquête ouverte par la gendarmerie n'a pu encore établir s'il y a eu crime, suicide ou accident.

On pense toutefois qu'il y a pu avoir crime précédé de vol, car les poches du malheureux ne contenaient ni montre, ni porte monnaie.

Le cadavre de M. Pierre-Antoine Mulard, trouvé sur la voie ferrée, entre Hesdigneul et Neufchâtel, était dans un état épouvantable : la poitrine était broyée, la tête réduite en bouillie, et c'est avec peine que M. le docteur Desille put réunir les viscères épars de tous côtés : cœur, cerveau, poumons, foie, etc.

Toute idée de suicide ou de crime doit être écartée ; la mort est purement accidentelle : on suppose que la victime aura ouvert la portière, pour un besoin quelconque, qu'elle sera tombée sur la voie, et après avoir été traînée sur un assez long parcours qu'elle aura été mise en si piteux état par les trains suivants.

Après avoir été mis en bière sur le théâtre de l'accident, le cadavre a été transporté à Hesdigneul.

M. Pierre Mulard était âgé de 38 ans.

UN PLANCHER QUI S'ÉCROULE
à Valenciennes

Hier, vers deux heures après-midi, Mme Georgel, demeurant rue de la Digue, se trouvait avec plusieurs personnes dans son logement, maison Balleux, camionneur, lorsque le plancher s'écroula soudain sous leurs pieds, ces personnes furent précipitées dans la pièce du rez-de-chaussée. Les meubles les suivirent dans leur périlleuse descente.

Ma heureusement Mme Georgel a été blessée à la tête près de l'oreille droite, Madame Leclercq a été blessée aux cuisses et à la jambe droite.

L'accident paraît occasionné par la rupture d'une vieille charpente.

M. le docteur Catrin a donné ses soins aux victimes de cet accident.

Nous espérons que ces blessures ne seront pas trop graves.

UN ENFANT EMPALÉ
à Bruai-Thiers

Un jeune enfant de 10 ans, le petit Guinet, s'était introduit dans l'enceinte du calvaire pour jouer avec d'autres camarades de son âge. En voulant passer au-dessus de la grille son pied glissa et le malheureux gamin retomba sur la pointe d'une barre de fer qui lui perfora le corps.

On s'empressa de lui porter secours, mais malgré tous les soins, le pauvre enfant est mort hier des suites de ses blessures.

Les intestins avaient été perforés à de multiples endroits.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE A ROUBAIX

Les ouvriers en grève de la filature Dillies-Ca teau, sont rentrés hier matin en acceptant les conditions imposées par les patrons c'est-à-dire 4 0/0 d'augmentation au lieu des 8 0/0 demandés par les ouvriers.

— La grève de la Société anonyme du peignage Amédée Pruvost, est considérée comme terminée. Les grévistes étaient des ouvriers de nuit, au nombre de 24 ; or le travail de nuit vient d'être supprimé.

— Chez Mullier frères, la grève continue toujours : la situation reste la même.

Les Élections Municipales

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

(Nouveaux résultats)

A FLERS-BREUCQ

Inscrits : 511. — Votants : 454.
Bulletin nul : 1.

Liste d'union républicaine-socialiste. — Bonte J.-B., 226, élu ; Fremaux Emile, 224, élu ; Constant Auguste, 222, élu ; Rasseneur Louis, 221 ; Duthilleul Augustin, 221 ; Bonte Charles, 221 ; Lauridant Désiré, 220 ; Flipeaux Paul, 218.

Liste réactionnaire. — Déroubaix J.-B., 227 voix, élu ; Lordant Victor, 225, élu ; Duthilleul Jules, 224, élu ; Duchatel Emile, 223, élu ; Picavet Désiré, 222, élu ; Droulez Louis, 218 ; Dewas Louis, 217 ; Wannepain Albert, 216 ;

A HANNAPPES
Victoire Socialiste

Electeurs inscrits : 231.— Votants : 179.

Liste du Parti ouvrier. — Amand Bachelet 53 voix, élu ; Boulet Vital 74, élu ; Véroux Valentin 101, élu.

Liste opportuniste. — Berteaux 55 voix ; Sagnier Charles 59 ; Dessenne Cuvelette 49.

A BUSIGNY

Les électeurs de Busigny viennent de remplacer le Conseil municipal, bonapartiste, réactionnaire et clérical, par un Conseil républicain, dont une grande partie des membres nouveaux sont de vieux lutteurs qui n'hésiteront pas à apporter dans ce pays les réformes qui, depuis 1870 servaient de tremplin électoral à ces hommes ennemis du progrès et de la liberté.

Vive la République ! Vive les électeurs de Busigny.

A PETIT-VERLY

La liste ouvrière, radicale et socialiste qui, dimanche 6 mai, avait fait élire six des siens contre deux de la liste du maire, vient de compléter sa victoire au scrutin de ballottage, par l'élection des deux conseillers restant à élire.

Le maire sortant et sorti, riche cultivateur propriétaire, réactionnaire et clérical, autocrate et petit boiteau de village, dont l'horloge retarde d'un siècle et demi, quoique se disant républicain, n'aura rien à se reprocher de son échec, car il a tout mis en œuvre et employé toutes les manœuvres, même les plus ridicules, dans l'espoir de se faire réélire maire.

Le lundi, lendemain de sa première défaite la journée s'est passée en bouvrie et distribution de chopes, cafés, poignées de main à tous ceux qui en voulaient, même à ses adversaires élus, on n'est pas plus humble. Tout cela n'a servi à rien ; sa défaite est complète.

A TRITH-SAINT-LÉGER

Votants : 352

Liste d'Alliance Républicaine et Socialiste — Sont élus : Dupas Charles 300 voix, Desruelle Gustave 319, Baillon Adolphe 301, Delerue Jean 295, Holain Emile 285, Monty Victor 278.

Lavart Vital, 285 voix, Camillet Alcide, 282, Gamelin Léandre, 281, Tafin Desprez, 280, Gosselin Alfred, 274.

Il y avait lieu au scrutin de ballottage de procéder à l'élection de 19 conseillers. 3 des nouveaux élus appartiennent à la liste de M. Dupas ; les autres feront partie de la liste du Parti ouvrier.

Enfin nous ne sommes plus au temps où nous subissions avec résignation, le despotisme des sirot et autres potentats du capital.

A MARCOING

Un seul conseiller restait à élire au scrutin de ballottage.

Deux candidats étaient en présence : le citoyen Fidèle Poulain, ouvrier maréchal, socialiste, avait comme concurrent M. Alphonse Carlier, gros agriculteur, millionnaire.

Malgré la pression et l'intimidation exercées par nos adversaires sur le corps électoral, c'est notre candidat de classe qui a été élu avec 232 voix, laissant sur le carreau le millionnaire Carlier, qui n'a obtenu que 182 voix.

C'est un succès sans précédent dans cette belle commune de Marcoing, et nous tenons à féliciter les militants socialistes qui ont mené la bataille avec prudence et fermeté.

Vive Marcoing ! — L. Huart.

A WALINCOURT
Victoire socialiste

Les 10 candidats du Parti ouvrier sont élus à une forte majorité.

C'est une mairie de plus conquise par les socialistes.

A VALENCIENNES
Le citoyen Durre élu

La Mairie nous communique la note suivante :

Lors de la récapitulation des voix obtenues au bureau Saint-Vaast-là-Haut pour chacun des candidats au scrutin de ballottage du 13 Mai 1900, une erreur d'addition a fait attribuer 190 voix à M. Durre au lieu de 200 qu'il a réellement obtenues.

Il en résulte que M. Durre doit être classé avant M. Sulfiers dans l'ordre des suffrages.

Un procès-verbal constatant cette erreur a été dressé et signé par les membres du bureau convoqués à cet effet.

Manifestation socialiste

Dès que l'élection de notre ami Durre fut connue, une manifestation s'organisa et se rendait propagandiste fut l'objet d'une chaleureuse ovation.

Le Parti Ouvrier est entré à l'Hôtel de Ville de Valenciennes.

Merci à nos électeurs.

Merci aux républicains socialistes.

Merci à ceux qui nous ont accordé leur confiance et Vive la République sociale !

L. K.

A FOURMIES

Au 1er tour, le citoyen Courbin-Corbier, socialiste, avait été seul élu.

Le scrutin de ballottage a donné les résultats suivants :

SONT ELUS : Bertaux Camille, socialiste, 1333 ; Moret Jules, socialiste, 1310 ; Motty Léonce, radical, 1288 ; Bruyère Arsène, socialiste, 1286 ; Leblan Jules, socialiste, 1284 ; Buissart Eugène, socialiste, 1271 ; Bressy Ferdinand, socialiste, 1271.

Marchand Jules, radical, 2143 ; Thiéry Emile, radical, 1241 ; Delval Auguste-Marie, opportuniste-clérical, 1234 ; Lejeune Léon, radical, 1230 ; Raucomprez Auguste, socialiste, 1223 ; Lermigeaux Edouard, socialiste, 1210 ; Cusse Paul, opportuniste, 1214.

Flament Charles, opportuniste, 1209 ; Paillet Emile, opportuno-clérical 1209 ; Vernet Lagouge, socialiste, 1207 ; Godeman Lucien, socialiste, 1203 ; Bombled Paul, opportuniste, 1199 ; Jacquot Moreau, socialiste, 1197.

Rousseau Paul, socialiste, 1196 ; Dutholt Julien, socialiste, 1189 ; Casben Emile, opportuniste, 1181 ; Thomas Amédée, socialiste, 1179 ; Lermigeux Désiré, opport. clérical, 1179 ; Vautier-Degrelle, socialiste, 1177.

Non Elus : Leroyer Jean, socialiste, 1172 ; Poulain Léon, opportuniste clérical, 1169 ; Coupie Auguste, socialiste, 1167 ; Hugot Albert, opportuniste, 1167 ; Buissart Célestin, opp. clérical, 1166 ; Bouret Henri, opp. clérical 1165.

Payelle Edouard, socialiste, 1163 ; Dehove Alphonse, radical, 1162 ; Marchand Alexandre, opportuniste, 1161 ; Jourdin Ernest, opp. clérical, 1159 ; Lermigeau Eugène, opportuniste, 1159 ; Piette Emile, opportuniste, 1158 ; Joannis Payen, nationaliste, 1157 ; Paul Piette, nationaliste, 1156.

Victor Hardy, socialiste, 1156 ; Frognier Emile, opportuniste, 1154 ; Derre Ethuin, socialiste, 1150 ; Paris Alfred, socialiste, 1149 ; Souniaux Auguste, opportuniste clérical, 1130 ; Michaux Placide, opportuniste, 1130 ; Goury Charles, opportuniste, 1129.

Legrand Georges, clérical, 1128 ; Hannoteau Zéphir, opport., 1122 ; Legrand Edmond, clérical, 1122 ; Cornée Jules, opportuniste, 1122 ; Bourguin Foriet, clérical, 1109.

A ANICHE
Parti ouvrier Anichois

Aux électeurs ouvriers et socialistes,

Merci !

Tel est le mot qui s'échappe des poitrines des travailleurs.

Votre revanche, ouvriers et socialistes, a été belle, vous avez, malgré les intrigues de vos adversaires, rallié votre drapeau ; vous vous êtes groupés, et, aux cris de vive la République Sociale, vive Aniche, la main dans la main, vous avez fait sortir victorieux de l'urne quatre de vos frères.

Cependant, nous ne pouvons oublier la journée du 6 mai ; aussi, le clairon sonne-t-il le rappel : le drapeau de la classe ouvrière et sociale anichoise forme quelques plis, unissons-nous, et, lorsqu'il sera complètement tendu, nous irons à la victoire.

Ouvriers et socialistes anichois nous vous donnons rendez-vous pour à prochaine rencontre, pour la gloire et la grandeur de notre vaillante cité ouvrière.

Vive la République sociale ; Vive Aniche.

Un électeur.

A DECHY

Dechy entre dans le grand mouvement. Les électeurs viennent de nommer au scrutin de ballottage dimanche dernier quatre membres du Parti Ouvrier : ce sont les citoyens Defontaine Maximilien, Loiselet Joseph, Lonbry Louis, Masson Aimé et un cultivateur M. Normand Alexandre, républicain bon teint, à l'esprit large et clairvoyant.

Bravo Dechy !

Mais aussi à l'œuvre nos édiles, vous n'êtes point de trop vous y mettant tous.

La belle majorité républicaine saura apporter les améliorations auxquelles notre commune a si justement droit. Honneur oblige, que dimanche prochain vous soyez unanimes à choisir une bonne municipalité et nous espérons beaucoup de vous.

Dernière Heure

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Occupation de Dundée par les Anglais

Londres, 15 mai. — Le War Office a communiqué ce soir la dépêche suivante du général Buller :

Le général Dundonald a repoussé ce matin l'arrière-garde ennemie sur Zurlinden, ou elle a retrouvé le gros des troupes fédérales.

Dundée a été occupé aujourd'hui.

Les fédéraux, au nombre de 2,500 cavaliers, sont partis pour Glencoe hier.

Les Cafres, au service des Boers, disent que ceux-ci marchent sur Laing's Nek.

» Presque toutes les maisons de Dundée ont été rasées.

Les Boers ont évacué Helpmakaar hier, abandonnant leurs positions avec précipitation.

Nos pertes sont légères.

Dundee est une ville située au nord de Ladysmith, sur la frontière du Transvaal et sur la ligne de chemin de fer conduisant à Johannesburg et Prétoria.

L'occupation de cette place par les Anglais est, comme on voit, fort importante pour eux.

La concentration des Boers

Le Cap, 15 mai. — La police de Prétoria et de Johannesburg fait rentrer dans leurs commandos tous les Boers qui avaient obtenu des congés.

On annonce que toutes les forces boers se concentrent sur le Vaal et que les Burghers évacuent leurs positions du Bigparsberg et les frontières méridionale et occidentale.

On n'estime pas à plus de deux mille le nombre des Orangistes qui combattront sur le Vaal.

Les réparations au chemin de fer jusqu'à Kroonstad seront probablement terminées jeudi.

Le service des ravitaillements pour l'armée anglaise fonctionne régulièrement. Les troupes et les chevaux peuvent recevoir des rations entières. Il y a également beaucoup d'eau et de vie lente qualité.

La santé des troupes est parfaite.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES TISSEURS A GAND

Gand, 15 mai. — Le travail n'a été repris dans aucun tissage gantois. Les patrons avaient proposé aux grévistes de former une commission mixte, chargée d'élaborer un tarif général, mais à la condition que le travail fût repris auparavant.

Les grévistes ont discuté cette proposition puis ont décidé de continuer la grève.

Une délégation de six ouvriers s'est présentée chez M. le bourgmestre Braun pour lui demander d'intervenir dans le conflit.

Le bourgmestre a promis d'être l'interprète des grévistes auprès des patrons auxquels il transmettra leurs revendications.

Hier soir, au conseil communal, M. De Brunne, conseiller socialiste, a exprimé le vœu de voir intervenir M. Braun comme arbitre, mais le bourgmestre a déclaré ne pas suffisamment connaître la question pour s'ériger en arbitre. Les ouvriers, d'ailleurs, lui ont seulement demandé d'être leur intermédiaire auprès des patrons. Il a exprimé le vœu de voir les patrons donner satisfaction aux ouvriers.

Les tisserands ont demandé au conseil communal la permission de faire circuler en ville des listes de souscription au profit des ouvriers réduits au chômage. Le collège, d'après ce qu'a laissé entendre le bourgmestre, est disposé à rejeter la demande.

Tout récemment le conseil a rejeté une demande analogue émanant des débardeurs libéraux.

Quelques conseillers voudraient voir autoriser les collectes, à condition que le produit serve à secourir les grévistes non syndiqués. Le collège examinera la question. L'entrevue du bourgmestre avec les patrons aura lieu demain mercredi.

Le *Vooruit* a ouvert une liste de souscription en faveur des grévistes ; Anseele a signé en tête de cette liste.

Deux cents ouvriers de l'industrie du bois appartenant à divers ateliers de la ville se sont également mis en grève.

UN DRAME SUR UN LAC
Quarante noyés

Rome, 15 mai. — Deux barques remplies de jeunes gens revenant hier de la fête Ste-Lucie à Rionteglione, près de Rome, a chaviré sur le lac Gito ; 15 des jeunes gens ont été sauvés, 40 se sont noyés.

La consternation est générale dans la région.

Grève d'ouvriers de Chemin de Fer

Bordeaux, 15 mai.— 130 apprentis, âgés de moins de 20, employés dans les ateliers de la Compagnie des Chemins de fer du Midi à Bordeaux occupés aux travaux divers, se sont mis en grève aujourd'hui réclamant une augmentation de salaire.

Dans l'après-midi, 40 autres apprentis employés à la carrosserie se sont joints à eux. Ce soir, les grévistes eurent une entrevue avec les ingénieurs.

Ceux-ci déclarèrent qu'ils considéreraient comme rayés des cadres ceux qui n'auraient pas repris le travail le dimanche.

Aucun incident ne s'est produit.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Rome, 15 mai. — Après une période d'accalmie le Vésuve est de nouveau en éruption. Les jets de pierres incandescentes ont recommencé depuis hier. Selon les ordres du préfet de Naples, M. Cavasola, les agents repoussent les curieux qui tentent de s'aventurer au-delà d'une certaine zone.

L'exception a été faite mais il n'a pas eu à s'en louer, pour un professeur de l'Université, M. Matteucci, qui depuis longtemps se livre à l'étude des volcans.

Il se dirigeait vers le cratère, lorsque tout à coup il fut mitraillé par un jet de pierres incandescentes qui l'obligèrent à prendre la fuite, non sans avoir reçu des contusions et des brûlures sur plusieurs parties du corps.

Tueries policières

Bombay, 15 mai. — Une émeute a eu lieu, hier, à Vizagapatam ; la police a chargé la foule ; 21 personnes ont été tuées ou blessées.

Une nouvelle Conférence internationale
A LA HAYE

La Haye, 15 mai. — Le gouvernement néerlandais vient d'envoyer une invitation à tous les gouvernements qui ont pris part à la Conférence de 1899 et 1894 sur le droit privé international, pour assister à une troisième conférence qui sera tenue à La Haye le 29 mai courant.

Tous les gouvernements invités ont donné leur adhésion à la prochaine conférence. On tâchera d'y établir un accord à l'égard des subdivisions importantes du droit de succession et du droit de famille, qui souvent donnent lieu à des divergences entre les lois civiles et à une incertitude sur la question de savoir quelle loi doit être appliquée.

Les travaux de la prochaine Conférence seront préparés par un échange de lettres.

TERRIBLE NAUFRAGE
CINQ VICTIMES

Saint-Brieuc, 15 mai. — Hier soir, au moment du plus fort de la tempête qui soufflait depuis midi, le dundee « Antoine », de Saint-Malo, capitaine Houdaï, chargé de pavés, venant d'Erquy, chassant sur ses ancres, s'est échoué sur la pointe de la ville Richard en Pléneuf, à environ 500 mètres du rocher le Verdelet.

L'équipage, composé de quatre hommes et de deux passagers, s'était réfugié dans le sanot du bord quelques minutes avant l'échouement, mais le canot a sombré presque aussitôt.

M. Cardin, facteur des postes à Pléneuf, qui était le seul témoin de ce naufrage, a pu, au prix de grands efforts et au péril de sa vie, accourir et sauver le fils du capitaine.

Un second marin allait encore être mis hors de danger par le courageux facteur, quand une lame énorme, le renversant sur les rochers, l'a fait complètement disparaître.

Cinq marins ont péri.

TERRIBLE EXPLOSION DE GAZ

Valence, 15 mai. — Une explosion de gaz s'est produite à Valence d'Espagne, dans une maison qui a été fortement endommagée.

Huit personnes ont été tuées.

GRÈVE D'OUVRIERS SELLIERS

*Le Havre, 15